

**MOVE ASBL
BUDGET 2021**

Afin de faciliter la compréhension du budget 2021, les recettes et dépenses prévues sont comparées au budget 2020 ainsi qu'au réalisé de 2019. La clôture des comptes de 2020 étant en cours, il n'est pas possible à ce stade de fournir un comparatif avec le réalisé de 2020. A noter que comme 2020 n'a pas été une année représentative en raison de la crise sanitaire du Covid-19, une comparaison avec une année « normale », à savoir 2019, est plus pertinente.

Les variations en euros et en pourcentage dans le texte ci-dessous sont calculées par rapport aux recettes et dépenses du réalisé 2019.

Le budget est détaillé pour son volet ordinaire (recettes et dépenses pour des frais de personnel et de fonctionnement) et pour son volet extraordinaire (recettes et dépenses pour des frais d'investissement).

Le budget 2021 de MOVE Asbl est en équilibre tant dans son volet ordinaire qu'extraordinaire. Pour atteindre l'équilibre et étant donné les travaux d'infrastructure importants prévus en 2021, le budget présenté est construit sur l'hypothèse qu'un emprunt bancaire de **40.598,64 €** sera obtenu.

Le budget ordinaire

Le budget ordinaire 2021 prévoit des recettes pour **7.154.720,35 €** (- 97.024,20 € par rapport à 2019 soit -1,3%).

Au niveau des recettes, elles sont divisées en quatre catégories :

1) Les subventions par transfert : Elles correspondent aux subventions que reçoit la Commune et qui sont transférées vers l'ASBL. Elles sont estimées à 3.093.774,26 € (-24.771,58 € soit -0,8%). La diminution par rapport à 2019 est due aux subsides PDV Sports et Sampa (-161.552,09€), en partie compensée par un report de 73.000,00€ de 2020. A noter que la subvention DAS comprend un complément de 85.054,00€ destiné à renforcer le financement d'autres Asbl dans le cadre du COVID.

2) Les subventions directement perçues : Elles correspondent aux subventions directement perçues par l'ASBL et sont estimées à 3.299.666,03 € (-172.839,09€ soit -5,0%). Cette variation s'explique principalement par

- a. la diminution de la subvention AMIF (-105.175,54€)
- b. la diminution de la part du cofinancement communal affectée à des dépenses ordinaires (-179.892,06 €) étant donné que cette part en 2019 comprenait un complément de subside de 297.802€ au titre du mali cumulé fin 2018
- c. les diminutions ci-dessus sont compensées en partie par une augmentation de la subvention COCOF dans le cadre des cours de français

pour les PA. (+72.621,61 €) et une augmentation de la subvention CRU (+46.240,36€).

Le cofinancement communal pour 2021 est de 1.605.974,80 € contre 1.785.866,86€ en 2019 (-179.892,06 €). La raison de cette diminution est expliquée ci-dessus. A noter que le cofinancement communal était de 1.597.450€ dans le Budget 2020, soit un niveau très proche du Budget 2021.

Les subventions ONE comprennent un report de 2020 de 27.000,00€.

3) Les autres subventions : Elles correspondent à des aides à l'emploi et aux formations ou à des subventions de fondations ou autres associations. Elles sont estimées à 623.492,18€ (+ 120.646,63€ soit +24,0%). Leur augmentation provient du poste ACS. Il est à noter que l'année 2020 a marqué la fin des contrats PTP.

4) Autres recettes: Elles reprennent les PAF, les remboursements des congés éducation et de l'assurance AT ainsi que la récupération de l'avantage en nature.

Elles sont estimées à 137.787,88 € (-20.060,16 € soit -12,7%). La diminution est due aux PAF, liée à celle des frais d'action prévue pour 2021.

Au niveau des dépenses, elles sont divisées en deux catégories :

1) les frais de personnel : Ils sont estimés à **5.750.424,93€** (+250.955,92 € soit +4,6 %). Leur part dans les dépenses ordinaires reste stable à 80,4%. Les frais de personnel (étudiants exclus) correspondent à 111,47ETP (121 travailleurs). L'augmentation de ces frais reflète entre autres le recrutement d'un Conseiller en Prévention fin 2020 ainsi que d'une Chargée en Communication en 2021. Elle inclut également l'effet en année pleine d'autres recrutements qui ont eu lieu courant 2020. A noter enfin plusieurs contrats terminés fin 2020 dans les effectifs de la Seconde Ligne (subvention AMIF).

Il est important de préciser que ces chiffres correspondent à une projection en début d'année budgétaire. En fonction de l'acceptation de dossiers de subvention, le nombre d'ETP effectif va donc varier.

2) Les frais de fonctionnement : Ils sont estimés à 1.404.295,42 € (67.719,74 € soit 5,1%). L'augmentation des frais de fonctionnement reflète essentiellement les subventions qui seront reversées à d'autres Asbl dans le cadre du complément DAS de 85.054,00€ (COVID).

Les frais de fonctionnement peuvent être divisés en 10 catégories :

- i. Loyers, charges locatives et renting : Ils sont estimés à 48.000 € (+ 3.669,15 €). Les loyers comprennent toujours la location d'un entrepôt et d'un espace rue Raymond Stijns dans l'attente de la rénovation complète de l'ancienne MQ5 où prendront place les TSR. Le loyer de la MDF est suspendu sur l'année 2021.

- ii. Entretiens et réparations : Ils sont estimés à 64.000 € (+7.170,46€) Cette augmentation s'explique notamment par la vétusté de nos bâtiments et des frais de réparations auquel nous devons faire face de manière récurrente.
- iii. Energie, eau et fournitures : Ils sont estimés à 154.531,42 € (+ 4.795,00€). Le tableau ci-après reprend le détail de ces frais.
- iv. Rétributions des tiers : Elles sont estimées à 899.314,00€ (+57.797,20 €). L'augmentation de cette catégorie de dépenses provient surtout du poste «prestations et vacations », liée aux subventions reversées aux autres Asbl dans le cadre du complément DAS (COVID).
- v. Les frais administratifs (frais de déplacement professionnel, carburant, cantine,...) : Ils sont estimés à 17.250,00€ (- 7.561,79 €).
- vi. Frais de communication (tél, gsm, internet et supports de communication): Ils sont estimés à 42.700 € (- 9.011,82 €). 2019 avait connu une augmentation en raison de l'achat de supports de communication suite au changement de nom et de logo.
- vii. Frais d'action : Ils sont estimés à 138.500 € (- 35.046,87 €). Ils comprennent les animations durant les plaines de vacances, en ATL (frais d'animation) et les activités dans le cadre de projets spécifiques (frais d'action), les frais de nourriture à Cornimont, etc. Le niveau plus élevé des frais d'action en 2019 est notamment expliqué par un nombre relativement important de projets à l'étranger. La diminution des frais d'action par rapport à 2019 s'explique aussi par une reprise progressive seulement des activités en 2021 en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.
- viii. Les frais de personnel intérimaires et autres : Ils sont estimés à 7.000 € (- 6.003,17 €). Ils comprennent la cotisation à Atouts Projets pour la mise à disposition de 2 ACS au sein des MQs et Maisons Communautaires à partir de la seconde moitié de l'année seulement.
- ix. Les frais divers : Ils sont estimés à 20.000€ (+ 10.154,11 €). Ces dépenses couvrent essentiellement les achats de petit matériel et mobilier. Elles étaient moindres en 2019 en raison d'achats importants qui avaient été effectués sur la période 2016-2018 afin d'équiper principalement les Maisons de Quartier et les Maisons Communautaires.
- x. Autres : Il s'agit des frais bancaires, taxes et autres. Ils sont estimés à 13.000 € (+ 41.757,47 €). Le montant négatif de 2019 était dû à une reprise de réduction de valeur sur des créances douteuses ainsi qu'à une reprise sur la provision pour charges de personnel.

Le budget extraordinaire

Le budget extraordinaire 2021 prévoit des dépenses pour 126.859,04 € (+ 99.103,52 €). Cette forte augmentation s'explique par les importants travaux d'aménagement qui sont prévus à la Maison Communautaire du Maritime, la MQ5 et Cornimont (75.400,00 €). Ces dépenses sont en partie réalisées grâce à la reprise de la provision pour grosses réparations (32.696,16 €). Le budget est construit sur l'hypothèse que le solde sera financé par un emprunt bancaire de 40.598,64 € remboursable en 5 ans.

Note

Le budget 2021 présenté n'inclut pas les coûts supplémentaires liés au non remplacement par le CPAS des techniciens de surface art. 60.

BUDGET 2021 : RESUME

	C2019	B2020	B2021
BUDGET ORDINAIRE			
Recettes	7 251 744,55 €	7 305 859,49 €	7 154 720,35 €
Dépenses	6 836 044,69 €	7 305 859,49 €	7 154 720,35 €
BUDGET EXTRAORDINAIRE			
Recettes	27 755,52 €	191 052,11 €	126 859,04 €
Dépenses	27 755,52 €	191 052,11 €	126 859,04 €

BUDGET ORDINAIRE

RECETTES	C2019	B2020	B2021
SUBVENTIONS PAR TRANSFERT	3 118 545,84 €	3 128 339,68 €	3 093 774,26 €
SUBVENTIONS DIRECTEMENT PERCUES	3 472 505,12 €	3 407 319,42 €	3 299 666,03 €
AUTRES SUBVENTIONS	502 845,55 €	582 912,51 €	623 492,18 €
AUTRES RECETTES	157 848,04 €	187 287,88 €	137 787,88 €
TOTAL	7 251 744,55 €	7 305 859,49 €	7 154 720,35 €

DEPENSES	C2019	B2020	B2021
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 336 575,68 €	1 425 199,45 €	1 404 295,42 €
FRAIS DE PERSONNEL	5 499 469,01 €	5 880 660,04 €	5 750 424,93 €
TOTAL	6 836 044,69 €	7 305 859,49 €	7 154 720,35 €

BUDGET EXTRAORDINAIRE

RECETTES	C2019	B2020	B2021
SUBVENTIONS PAR TRANSFERT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SUBVENTIONS DIRECTEMENT PERCUES	27 755,52 €	31 500,00 €	53 564,24 €
AUTRES SUBVENTIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES RECETTES	0,00 €	159 552,11 €	73 294,80 €
TOTAL	27 755,52 €	191 052,11 €	126 859,04 €

DEPENSES	C2019	B2020	B2021
FRAIS D'INVESTISSEMENT	27 755,52 €	191 052,11 €	126 859,04 €
TOTAL	27 755,52 €	191 052,11 €	126 859,04 €

BUDGET 2021 - RECETTES

A) ORDINAIRES

1) SUBVENTIONS PAR TRANSFERT	C2019	B2020	B2021
PREVENTION ET SECURITE	1 899 317,00 €	1 901 806,68 €	1 901 806,08 €
FIPI COM	238 533,00 €	238 533,00 €	238 533,00 €
D.A.S. + D.A.S.COVID	576 762,57 €	553 000,00 €	638 054,00 €
PDV SAMPA	60 500,00 €	62 500,00 €	46 457,00 €
PDV SPORTS (dont report 2020)	343 433,27 €	372 500,00 €	268 924,18 €
TOTAL	3 118 545,84 €	3 128 339,68 €	3 093 774,26 €

2) SUBVENTIONS DIRECTES	C2019	B2020	B2021
REGION DE BRUXELLES-CAPITALE			
IMAGE DE BXL (CLUBS SPORTIFS)	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €
FABLAB - MOBILE	33 770,76 €	0,00 €	0,00 €
CRU	37 076,10 €	80 000,00 €	83 316,46 €
PERSPECTIVE BRUSSELS - DASC	2 882,89 €	7 500,00 €	7 500,00 €
DIVERS (Egalité des chances - J'ai une place, des m	0,00 €	0,00 €	2 800,00 €
SOUS TOTAL RBC	73 729,75 €	97 500,00 €	93 616,46 €
COCOF			
COHESION SOCIALE	574 639,65 €	586 132,42 €	589 189,14 €
ACCORDS NON MARCHAND	31 373,81 €	23 000,00 €	29 691,41 €
SPORT AU FEMININ	11 515,00 €	17 000,00 €	12 000,00 €
SPORT POUR TOUS	10 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
ACCUEIL PRIMO-ARRIVANTS	479 672,61 €	549 500,00 €	552 294,22 €
COCOF COVID 19	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
SOUS TOTAL COCOF	1 107 201,07 €	1 190 632,42 €	1 208 174,77 €
FEDERATION WALLONIE BRUXELLES			
ONE EDD + REPORT 2020	26 379,63 €	28 000,00 €	40 000,00 €
ONE PLAINES + REPORT 2020	22 532,15 €	21 000,00 €	34 500,00 €
EGALITE CHANCES (MA COMMUNE, MON ESPACE/M	94,61 €	9 000,00 €	8 900,00 €
FIPI/PCI	8 741,20 €	8 000,00 €	8 000,00 €
BIJ	4 500,00 €	0,00 €	0,00 €
SOUS TOTAL FWB	62 247,59 €	66 000,00 €	91 400,00 €
COMMUNE DE MSJ			
COFINANCEMENT COMMUNAL	1 785 866,86 €	1 597 450,00 €	1 605 974,80 €
AUTRES (REL. INT, CRU HEYVAERT)	3 000,00 €	0,00 €	4 500,00 €
SOUS TOTAL COMMUNE	1 788 866,86 €	1 597 450,00 €	1 610 474,80 €
EUROPE			
AMIF	401 175,54 €	455 737,00 €	296 000,00 €
FEDER	39 284,31 €	0,00 €	0,00 €
SOUS TOTAL EUROPE	440 459,85 €	455 737,00 €	296 000,00 €
TOTAL SUBVENTIONS DIRECTES	3 472 505,12 €	3 407 319,42 €	3 299 666,03 €

3) AUTRES SUBVENTIONS	C2019	B2020	B2021
FONDS SOCIOCULTUREL	0,00 €	2 000,00 €	2 500,00 €
PROGRAMME PHARE	20 289,30 €	27 020,32 €	25 041,89 €
ACS	251 284,82 €	284 091,93 €	560 700,29 €
PTP	209 977,35 €	234 965,34 €	0,00 €
SAMBA-GNAWA	1 848,08 €	0,00 €	0,00 €
MARIBEL SOCIAL	19 446,00 €	19 834,92 €	20 250,00 €
POLITIQUE DE LA DIVERSITE	0,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
TOTAL AUTRES SUBVENTIONS	502 845,55 €	582 912,51 €	623 492,18 €

4) AUTRES RECETTES	C2019	B2020	B2021
PAF	130 968,45 €	150 000,00 €	100 000,00 €
RMBT CONGES EDUCATION PAYES	20 000,70 €	20 000,00 €	20 000,00 €
REMBOURSEMENT ASSURANCE AT	6 878,89 €	8 000,00 €	8 500,00 €
AUTRES	0,00 €	9 287,88 €	9 287,88 €
TOTAL AUTRES RECETTES	157 848,04 €	187 287,88 €	137 787,88 €

B) EXTRAORDINAIRES

SUBVENTIONS	C2019	B2020	B2021
AMIF	0,00 €	3 550,00 €	0,00 €
BAPA	389,24 €	0,00 €	1 539,04 €
PDV SPORTS	4 670,60 €	0,00 €	0,00 €
CRU	1 982,00 €	0,00 €	0,00 €
REPRISE PROVISION MQ5/MM/COR	0,00 €	59 552,11 €	32 696,16 €
EMPRUNT BANCAIRE	0,00 €	100 000,00 €	40 598,64 €
COF COM	20 713,68 €	27 950,00 €	52 025,20 €
TOTAL	27 755,52 €	191 052,11 €	126 859,04 €

BUDGET 2021 - DEPENSES

A) ORDINAIRES

FRAIS DE PERSONNEL	C2019	B2020	B2021
REMUNERATIONS BRUTES (AVEC PEC. VAC.)	4 138 270,50 €	4 367 894,72 €	4 304 484,28 €
CHARGES PATRONALES	1 194 060,55 €	1 319 998,62 €	1 264 765,15 €
AUTRES FRAIS DE PERSONNEL	167 137,96 €	192 766,70 €	181 175,50 €
TOTAL	5 499 469,01 €	5 880 660,04 €	5 750 424,93 €

FRAIS DE FONCTIONNEMENT	C2019	B2020	B2021
LOYERS, CHARGES LOCATIVES, RENTING	44 330,85 €	49 860,00 €	48 000,00 €
ENTRETIENS ET REPARATIONS	56 829,54 €	69 800,00 €	64 000,00 €
ENERGIES, EAU ET FOURNITURES*	149 736,42 €	169 417,14 €	154 531,42 €
RETRIBUTION DES TIERS*	841 516,80 €	825 716,00 €	899 314,00 €
FRAIS ADMINISTRATIFS (FRAIS DE DEPLACEMENT, VEHICULES, CANTINE...)	24 811,79 €	28 550,00 €	17 250,00 €
FRAIS DE COMMUNICATION	51 711,82 €	40 000,00 €	42 700,00 €
FRAIS D'ACTION*	173 546,87 €	172 716,96 €	138 500,00 €
PERSONNEL INTERIMAIRE ET AUTRES	13 003,17 €	15 500,00 €	7 000,00 €
FRAIS DIVERS (PETIT MATERIEL ET MOBILIER)	9 845,89 €	19 000,00 €	20 000,00 €
AUTRES (FRAIS BANCAIRES, TAXES, AMORTISSEMENT ACTIFS FINANCES PAR EMPRUNT BANCAIRE)	-28 757,47 €	34 639,35 €	13 000,00 €
TOTAL	1 336 575,68 €	1 425 199,45 €	1 404 295,42 €

ENERGIES, EAU ET FOURNITURES	C2019	B2020	B2021
GAZ	22 155,34 €	25 000,00 €	27 000,00 €
ELECTRICITE	22 397,22 €	30 000,00 €	21 000,00 €
EAU	4 790,51 €	8 000,00 €	5 000,00 €
FONTAINE D'EAU	0,00 €	300,00 €	0,00 €
MAZOUT	4 431,00 €	2 500,00 €	2 000,00 €
FOURNITURES DIVERSES	20 285,57 €	22 500,00 €	23 000,00 €
EQUIPEMENTS/FOURNITURES DE SPORT	8 399,15 €	8 457,14 €	9 000,00 €
FOURNITURES/ PETITS MATERIELS INFORMATIQUES	6 892,81 €	7 500,00 €	9 500,00 €
FOURNITURES IMPRIMANTES, PHOTOCOPIEURS	16 353,60 €	16 000,00 €	16 000,00 €
EQUIPEMENTS/FOURNITURES OUVRIERS	2 076,54 €	3 400,00 €	2 900,00 €
LIVRES, DOCUMENTATION	12 084,47 €	12 960,00 €	8 840,00 €
FOURNITURES DE BUREAU/IMPRESSION	27 918,32 €	27 000,00 €	22 991,42 €
FOURNITURES PEDAGOGIQUES	1 951,89 €	5 800,00 €	7 300,00 €
TOTAL	149 736,42 €	169 417,14 €	154 531,42 €

RETRIBUTION DE TIERS	C2019	B2020	B2021
HONORAIRES AVOCATS, MEDECINS	1 073,34 €	750,00 €	750,00 €
PRESTATIONS ET VACATIONS	627 626,26 €	594 700,00 €	667 150,00 €
SEMINAIRES	102,09 €	0,00 €	110,00 €
PER DIEM, HOTEL & RESTAURANTS	590,00 €	700,00 €	0,00 €
CONSULTING MAINTENANCE	37 527,45 €	38 000,00 €	37 000,00 €
FRAIS EXPOSES POUR COMPTES BENEFICIAIR	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ASSURANCE INCENDIE	8 456,28 €	7 610,00 €	8 700,00 €
ASSURANCE VEHICULES	10 477,68 €	9 000,00 €	7 800,00 €
ASSURANCE RC ACCIDENTS CORPORELS	4 275,12 €	4 280,00 €	4 400,00 €
ASSURANCE RC GENERAL	11 025,68 €	11 490,00 €	11 500,00 €
ASSURANCE SEJOURS A L'ETRANGER	788,73 €	500,00 €	0,00 €
ASSURANCE BENEVOLES	6 051,94 €	6 174,00 €	6 200,00 €
ASSURANCE RC ADMINISTRATEURS	1 201,75 €	1 202,00 €	1 200,00 €
ASSURANCE TOUS RISQUES	482,55 €	500,00 €	700,00 €
FRAIS DE SECRETARIAT SOCIAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ABONNEMENTS INFORMATIQUES ET DIVERS	6 173,79 €	10 900,00 €	7 050,00 €
REDEVANCE, DROITS D'AUTEURS	3 049,42 €	3 200,00 €	2 850,00 €
FRAIS DE FORMATION	22 678,59 €	30 260,00 €	34 500,00 €
DEFRAIEMENTS BENEVOLAT	93 063,76 €	91 800,00 €	102 054,00 €
DEFRAIEMENT ARTISTIQUE	5 930,36 €	13 450,00 €	6 550,00 €
COTISATION PROFESSIONNELLE	942,01 €	1 200,00 €	800,00 €
TOTAL	841 516,80 €	825 716,00 €	899 314,00 €

FRAIS D'ACTION	C2019	B2020	B2021
ANIMATIONS, ACTIVITES	85 255,57 €	72 000,00 €	118 500,00 €
DEPLACEMENT ANIMATIONS, ACTIVITES	25 273,72 €	15 000,00 €	0,00 €
LOCATION MATERIEL	892,55 €	600,00 €	5 000,00 €
NOURRITURE CORNIMONT	14 860,24 €	14 000,00 €	12 000,00 €
FRAIS D'ACTIONS DIRECTS	47 264,79 €	71 116,96 €	3 000,00 €
TOTAL	173 546,87 €	172 716,96 €	138 500,00 €

B) EXTRAORDINAIRES

FRAIS D'INVESTISSEMENT	C2019	B2020	B2021
AMENAGEMENT CONSTRUCTIONS/AUTRES	15 108,84 €	145 552,11 €	75 400,00 €
INSTALLATIONS	0,00 €	0,00 €	2 420,00 €
CONCESSION, BREVET, LICENCE	0,00 €	1 000,00 €	5 000,00 €

OUTILLAGE	1 748,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
MOBILIER	2 320,01 €	10 750,00 €	1 539,04 €
MATERIEL ROULANT	0,00 €	2 000,00 €	10 000,00 €
MATERIEL DE BUREAU	1 010,52 €	2 600,00 €	12 000,00 €
MATERIEL INFORMATIQUE	3 406,01 €	25 000,00 €	16 500,00 €
MATERIEL D'ANIMATION	4 162,14 €	3 150,00 €	3 000,00 €
TOTAL	27 755,52 €	191 052,11 €	126 859,04 €